

Le directeur général de l'Agence Française de Développement ;
Vu le code monétaire et financier, et notamment son article R. 515-16 ;
Vu le décret du 26 septembre 2022 portant nomination dans les fonctions de directeur général de l'Agence Française de Développement, publié au Journal Officiel de la République Française le 27 septembre 2022 ;

DECIDE :

Délégation est donnée à Madame Aurélie DESLOIRE, manager de transition, en charge de l'intérim de la responsable adjointe de la division Paie, administration du personnel et gestion de la mobilité internationale, à l'effet de signer, du 29 mai 2023 au 2 janvier 2024 inclus, au nom du directeur général, l'ensemble des actes, correspondances, décisions, contrats relatifs à l'exercice des attributions de la division Paie, administration du personnel et gestion de la mobilité internationale visées au recueil d'attributions des services de l'AFD, tel qu'éventuellement modifié.

La présente décision entrera en vigueur le lendemain de sa publication sous forme électronique sur le site Internet de l'AFD.

Fait à Paris, le 30 mai 2023
En un exemplaire original

**Le directeur général
Rémy RIOUX**